

# **L'Union des cultivateurs franco-ontariens**

## **États financiers**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016

---

### **Table des matières**

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>2 - 3</b>
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

### Aux membres de L'Union des cultivateurs franco-ontariens

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Union des cultivateurs franco-ontariens, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, L'Union des cultivateurs franco-ontariens tire des produits de cotisations et de levée de fonds dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme. Nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations et de levée de fonds, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015, de l'actif à court terme au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 et de l'actif net au 1 janvier et 31 décembre 2016 et 2015. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

#### Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Union des cultivateurs franco-ontariens au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*BDO Canada SRL*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Embrun (Ontario)  
le 24 février 2017

**L'Union des cultivateurs franco-ontariens**  
**État de la situation financière**

31 décembre	2016	2015
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	80 949 \$	25 719 \$
Dépôt à terme (Note 2)	63 872	63 459
Comptes clients	60	23
Frais payés d'avance	2 604	2 179
À recevoir d'un apparenté (Note 11)	35 660	12 890
	<u>183 145 \$</u>	<u>104 270 \$</u>
<b>Passif et Actif net</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et frais courus (Note 4)	14 683 \$	17 402 \$
Apports reportés (Note 5)	-	30 000
	<u>14 683</u>	<u>47 402</u>
<b>Engagement contractuel (Note 8)</b>		
<b>Garantie (Note 9)</b>		
<b>Actif net</b>		
Non affecté	<u>168 462</u>	<u>56 868</u>
	<u>183 145 \$</u>	<u>104 270 \$</u>

Au nom du Conseil d'administration:

\_\_\_\_\_ Administrateur \_\_\_\_\_ Administrateur

---

**L'Union des cultivateurs franco-ontariens**  
**État de l'évolution de l'actif net**

<u>Pour l'exercice terminé le 31 décembre</u>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Solde, début de l'exercice	56 868 \$	61 728 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>111 594</u>	<u>(4 860)</u>
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b><u>168 462 \$</u></b>	<b><u>56 868 \$</u></b>

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2016	2015
<b>Produits</b>		
Financement stable (Note 6)	122 603 \$	123 233 \$
Revenus de projets (Note 7)	55 000	46 525
Revenus de traduction	4 344	8 293
Cotisations des membres, parrains et commanditaires	13 858	17 545
Revenus d'intérêts	1 141	663
Frais d'administration (Note 11)	60 071	39 363
Revenus de fonds de bourse (Note 12)	103 548	-
	<b>360 565</b>	<b>235 622</b>
<b>Charges</b>		
Association et souscriptions	3 916	6 067
Assurances	3 160	3 046
Dons	450	250
Entretien et réparations	180	496
Formation	15 875	4 500
Frais bancaires	246	225
Frais de bureau et fournitures	9 853	7 237
Frais de déplacements et d'hébergement	6 008	5 571
Frais de réunions et de locaux	6 426	7 288
Honoraires professionnels et frais de consultants	13 236	20 717
Loyer	9 600	9 600
Publicité et promotion	3 491	3 895
Salaires et avantages sociaux	170 444	164 918
Téléphone	6 086	6 672
	<b>248 971</b>	<b>240 482</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>111 594 \$</b>	<b>(4 860)\$</b>

**L'Union des cultivateurs franco-ontariens**  
**État des flux de trésorerie**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 décembre</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Rentrées de fonds - bailleurs de fonds, membres et autres	329 387 \$	243 801 \$
Sorties de fonds - fournisseurs et membres du personnel	(252 115)	(248 238)
Intérêts reçus	1 141	663
	<u>78 413</u>	<u>(3 774)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Augmentation du dépôt à terme	(413)	(409)
Avance à un apparenté	(22 770)	(12 890)
	<u>(23 183)</u>	<u>(13 299)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	<b>55 230</b>	<b>(17 073)</b>
<b>Encaisse, début de l'exercice</b>	<b>25 719</b>	<b>42 792</b>
<b>Encaisse, fin de l'exercice</b>	<b>80 949 \$</b>	<b>25 719 \$</b>

---

# L'Union des cultivateurs franco-ontariens

## Notes complémentaires

31 décembre 2016

---

### 1. Méthodes comptables

<b>Statut et objectif de l'organisme</b>	L'Union des cultivateurs franco-ontariens est un organisme sans but lucratif constitué en vertu des lois de l'Ontario et a pour but de promouvoir l'agriculture. L'Union est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, elle est exonérée d'impôt.
<b>Référentiel comptable</b>	L'Union applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
<b>Utilisation d'estimations</b>	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé.
<b>Comptabilisation des produits</b>	<p>L'Union applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>Les revenus de projets et les frais administratifs sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent recevables.</p> <p>Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.</p>
<b>Instruments financiers</b>	<p><u><i>Évaluation initiale et ultérieure</i></u> L'Union évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.</p> <p>Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont l'encaisse, le dépôt à terme, les comptes clients, les créditeurs et frais courus et le montant à recevoir d'un apparenté.</p> <p><u><i>Dépréciation</i></u> Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.</p>



---

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens

### Notes complémentaires

31 décembre 2016

---

#### 1. Méthodes comptables (suite)

**Instruments financiers** Coûts de transaction

(suite)

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

**Apports reçus sous forme de services**

L'Union ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de l'organisme.

---

#### 2. Dépôt à terme et intérêts courus

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Épargne rachetable Desjardins, portant intérêts à 0,50%, échéant le 17 mai 2017.	63 872 \$	63 459 \$

---

#### 3. Immobilisations corporelles

Le coût des immobilisations corporelles détenues par l'organisme est le suivant :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Ordinateurs	\$ 4,936 \$	4,936

---

#### 4. Crédoiteurs et frais courus

Le poste crédoiteurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 5 104\$ (2015 - 3 910\$).

---

---

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens

### Notes complémentaires

31 décembre 2016

---

#### 5. Apports reportés

Les apports reportés représentent des fonds reçus au cours de l'exercice considérés et destinés à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2016	2015
Solde, au début de l'exercice	30 000 \$	21 525 \$
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(30 000)	(20 525)
Plus: montants reçus pour l'exercice suivant	-	29 000
Solde, à la fin de l'exercice	<u>- \$</u>	<u>30 000 \$</u>

---

#### 6. Financement stable

	2016	2015
Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO)	106 710 \$	107 213 \$
Christian Farmers Federation of Ontario (CFFO)	11 801	12 095
National Farmers Union (NFU)	4 092	3 925
	<u>122 603 \$</u>	<u>123 233 \$</u>

---

#### 7. Revenus de projets

	2016	2015
Institut de la gestion agricole (IGA)	-	1 000
Patrimoine Canadien	55 000	45 525
	<u>55 000 \$</u>	<u>46 525 \$</u>

Au cours de l'exercice, l'Union a participé au projet suivant :  
- Valorisation du patrimoine humain agricole - statut: terminé

---

---

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens Notes complémentaires

31 décembre 2016

---

### 8. Engagement contractuel

Au cours de l'exercice, l'Union a loué ses locaux pour la somme de 1 600\$ par mois en vertu d'un bail venant à échéance en décembre 2018. Ce contrat est renouvelable à la fin du bail.

Les paiements minimums futurs au cours des deux prochains exercices sont comme suit :

2017	19 200 \$
2018	<u>19 200</u>

---

### 9. Garantie

L'Union s'est portée garante relativement à des facilités de crédit de la Ferme d'éducation et de recherche du Campus d'Alfred (FERCA), un organisme sous contrôle, pour un montant maximum de 50 000\$. Le solde des facilités de crédit au 31 décembre 2016 était de 162 519\$ (2015 - 178 668\$). Les facilités de crédit étaient en règle au 31 décembre 2016 et l'ont été au cours de l'année.

---

### 10. Dépendance économique

L'organisme obtient environ 21% (2015 - 22%) de ses revenus de différents paliers de gouvernement. Si ce financement ne continue pas ou si l'organisme ne peut le remplacer, l'organisme ne pourra pas continuer ses opérations au niveau actuel.

---

### 11. Organismes sous contrôle

L'Union exerce sur "Les publications Agricoles franco-ontariennes (à but non lucratif) inc.", aussi connu sous Agricom, un pouvoir décisionnel et économique par l'entremise de son conseil administratif et de son financement. Les membres du conseil de l'Union sont les mêmes que ceux d'Agricom. L'Union exerce sur la FERCA, un pouvoir décisionnel et économique par l'entremise de son conseil administratif et de son financement. Certains membres de l'Union siègent sur le conseil d'administration de la FERCA, leur donnant la majorité. Agricom et FERCA ne sont pas consolidés dans ces états financiers.

Agricom, qui a pour but de fournir aux agriculteurs et au secteur agricole franco-ontarien un journal professionnel d'information de langue française, est constituée en vertu des lois de l'Ontario. À titre d'organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu, elle est exonérée d'impôt.

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens Notes complémentaires

31 décembre 2016

### 11. Organismes sous contrôle (suite)

Les états financiers non audités sommaires d'Agricom au 31 décembre 2016 et 2015 sont les suivants:

	2016	2015
<b>État de la situation financière</b>		
Actif	72 845 \$	73 728 \$
Passif	9 486 \$	13 552 \$
Actif net	63 359 \$	60 176 \$
<b>État des résultats</b>		
Produits	220 551 \$	237 696 \$
Charges	217 563 \$	227 570 \$
<b>État des flux de trésorerie</b>		
Activités de fonctionnement	(2 922)\$	29 978 \$

Au cours de l'exercice, l'Union a perçu des frais d'administration d'Agricom pour une somme totale de 27 960\$ (2015 - 27 960\$). Il n'y a aucun montant à recevoir d'Agricom ainsi qu'aucun montant à payer à Agricom au 31 décembre 2016.

Les états financiers non audités sommaires de FERCA au 31 décembre 2016 et 2015 sont les suivants:

	2016	2015
<b>État de la situation financière</b>		
Actif	368 691 \$	286 801 \$
Passif	394 793 \$	306 704 \$
Actif net (insuffisance)	(26 102)\$	(19 903)\$
<b>État des résultats</b>		
Produits	503 951 \$	135 363 \$
Charges	510 151 \$	155 266 \$
<b>État des flux de trésorerie</b>		
Activités de fonctionnement	28 304 \$	(178 381)\$
Activités de financement	(75 200)\$	(49 000)\$
Activités d'investissement	47 205 \$	227 008 \$

Au cours de l'exercice, l'Union a perçu des frais d'administration de la FERCA pour une somme totale de 31 820\$ (2015 - 11 177\$) en plus de recouvrir certaines dépenses encourues pour FERCA. En fin d'année, il y a un montant de 35 660\$ (2015 - 12 890\$) à recevoir de la FERCA.

---

## L'Union des cultivateurs franco-ontariens Notes complémentaires

31 décembre 2016

---

### 12. Revenus de fonds de bourse

Au cours de l'exercice, l'Union a reçu un montant de 103 548\$ de l'Université de Guelph suite à la dissolution de leur entente de 1997. Le montant provient en partie de la somme qui avait été versé au Collège d'Alfred pour créer un fonds dotation (65 944\$) ainsi que les intérêts sur le montant investi (37 604\$).

---

### 13. Instruments financiers

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit lié à ses comptes clients et la somme à recevoir d'un apparenté. L'organisme consent du crédit aux organismes apparentés dans le cours normal de ses activités.

---

### 14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.